

STH 506

Histoire-géographie

L3 STH pluridisciplinaire
Évaluation (notation sur 20 points)

12 avril 2017



Vous devez répondre aux questions sur une feuille. Veillez à rendre un travail propre et n'oubliez pas d'inscrire les numéros des questions avant de rédiger vos réponses.

1. Donnez un exemple d'héritage de l'Antiquité qui marque encore aujourd'hui l'organisation de l'espace ou le paysage français.
2. Quelles sont les réalisations du baron Haussmann ?
3. Au XIXe siècle, quels types de territoires la France récupère-t-elle ? Que sont-ils devenus par la suite ?
4. Énoncez quelques compétences attribuées aux communes.
5. Énoncez quelques compétences attribuées aux départements.
6. Qu'est-ce qu'un EPCI ?
7. De quels espaces est composée une aire urbaine ?
8. Donnez un exemple de ségrégation socio-spatiale en France.
9. Quels sont les 3 types de centre que l'on retrouve dans les aires urbaines actuellement ?
10. Pourquoi peut-on affirmer qu'il existe une grande diversité de banlieues ?



Centre Universitaire de Formation et
de Recherche de Mayotte

Année Universitaire 20..... / 20.....

Session 1 / 2

Diplôme : L3 STH

Code matière :

Intitulé matière : histoire

L'étudiant inscrit très lisiblement ses nom(s) et prénom(s)
puis cache le volet à rabattre.

NOTE : 17,5 / 20

Il est interdit de signer à la fin de la composition
ou d'y mettre un signe quelconque pouvant
indiquer sa provenance.

Excellent travail !
Les connaissances sont solides !

15
I. L'Antiquité a laissé plusieurs héritages encore visibles de nos jours. On trouve notamment les arènes telles que celles d'Arles, Nîmes... mais également certains réseaux routiers comme l'axe Lyon - Marseille, aujourd'hui A7. A préciser /

2
II. Le Baron Haussmann a participé au développement du territoire à plusieurs reprises.
D'abord sous le règne de Louis XIV, il a construit des forteresses, des murailles. Ensuite sous le second Empire, afin d'endiguer les maladies liées à l'hygiène, d'empêcher les émeutes, il a créé les égouts de Paris et les avenues. Aussi, il a imposé une réglementation concernant les façades de la ville : petits balcons et grandes fenêtres sont alors de rigueur /

III. Au XIX^e siècle, la France récupère des territoires en outre-mer. Aujourd'hui ils ont des statuts différents :
- DROM : départements et régions d'outre-mer. Les lois y sont les mêmes que sur l'hexagone à part pour quelques unes, notamment celle qui régit le prix de l'essence (en métropole il est fixé par le marché, dans les DROM par le préfet) *
- COM : Collectivité d'outre-mer.
Leur statut est particulier puisque les lois sont fixées de manière à favoriser le territoire. On trouve, entre autre, la préférence à l'emploi,

la fiscalité différente, accès à la propriété ramené à une réglementation autre.

Nouvelle Calédonie: son statut à part, lui permet d'avoir son propre gouvernement. Ce territoire s'inscrit dans une dynamique d'indépendance depuis 1990 sous J. Jospin.

Autres territoires: Non habilités, ils accueillent l'armée ou des scientifiques. Ils sont administrés par des administrateurs élus par différents ministères.

* Les DROM ont également le statut de RUP (régions ultra-périphériques) qui leur permet d'obtenir des subventions concernant notamment les infrastructures.

ST Barthélemy est la seule com à bénéficier de ce statut.

Dans les DROM nous trouvons: L'île de la Réunion - la Guyane, Mayotte - la Guadeloupe - la Martinique

Dans les com nous trouvons: la Polynésie - St Pierre et Miquelon - Wallis et Futuna - St Martin - St Barthélemy

Dans les autres territoires nous trouvons: Clipperton. Les terres australes antarctiques françaises, ...

IV Les communes ont des compétences restreintes: la police municipale, l'entretien des routes communales, la construction et l'entretien des écoles primaires publiques, des crèches et maisons de retraites communales ainsi que l'attribution des permis de construire.

V Le préfet, représentant du département est le garant du maintien de l'ordre. Le département est également responsable de la construction et l'entretien des routes départementales, des collèges.

VI Un EPCI est un regroupement de communes qui permet entre autre le cofinancement de projets.

Il en existe 4 types fonction du nombre d'habitants

- Communauté de communes → 50.000 habitants

- Communauté d'agglomération → 250.000 habitants

- Communauté urbaine

- Métropole

Marseille et Lyon ou en autre statut.

VII Une aire urbaine est composée d'une ville centre encerclée par sa banlieue qui s'est développée par la couronne périurbaine. Ou par la couronne périurbaine se partent se grand % des habitants font le trajet vers la ville centre par y travailler.

VIII Dans les aires urbaines on retrouve trois autres:

- Centre historique majoritairement composé de bâtiments du moyen-âge, aujourd'hui, parce qu'ils sont réhabilités sont très prisés par les visiteurs. Les centres étaient précédemment occupés par les plus démunis. Une fois réhabilités les loyers deviennent trop cher. Cela a donné lieu à la gentrification.

1,5

- Centre directionnel (quartier des affaires). Occupé par le secteur tertiaire, ce centre accueille également des galeries marchandes, des cinémas et quelques logements dont les loyers sont très élevés. ex: La Défense à Nanterre.

X et III Les différentes classes sociales n'occupent pas l'espace de la ville urbaine de manière égale et mixte.

VIII

Dans la ville centre et surtout dans son centre historique, on trouve les plus aisés. Dans les banlieues, on trouve les classes sociales moyennes et très modestes. Généralement, elles ne coexistent pas ensemble. Certaines banlieues, composées de grands ensembles (Le Corbusier) sont occupées par les plus démunies.

3/4

Initialement construits pour les classes moyennes dans les années 60, ces tours et barres n'ont pas été entretenus, et le taux de chômage se faisant, la population a changé. C'est la ghettoïsation. Dans les banlieues on trouve également les "gated communities". Ce sont des quartiers fermés où vivent classe moyenne et classe aisée.

X Les banlieues sont multiples de fait le fait qu'elles peuvent être composées de villes mais également de communes rurales. L'architecture de ces villes est également différente selon les banlieues: parcs de logements résidentiels, villas ou grands ensembles.